

États financiers intermédiaires de  
(non audités)

## **ACASTI PHARMA INC.**

Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mai 2013 et 2012

# ACASTI PHARMA INC.

États financiers intermédiaires  
(non audités)

Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mai 2013 et 2012

## États financiers

États intermédiaires de la situation financière .....	1
États intermédiaires du résultat global .....	2
États intermédiaires des variations des capitaux propres .....	3
Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie .....	4
Notes afférentes aux états financiers intermédiaires .....	5

# ACASTI PHARMA INC.

États intermédiaires de la situation financière  
(non audités)

Aux 31 mai 2013 et 28 février 2013

	31 mai 2013	28 février 2013
<b>Actifs</b>		
<b>Actifs courants</b>		
Trésorerie	854 951 \$	1 196 568 \$
Placements à court terme	3 002 050	3 588 227
Clients et autres débiteurs	603 453	450 838
À recevoir d'une société sous contrôle commun	49 658	49 658
Crédits d'impôt à recevoir	386 702	335 501
Stock	217 504	222 125
Charges payées d'avance	43 227	16 691
	5 157 545	5 859 608
Immobilisations corporelles	17 795	19 278
Immobilisations incorporelles	6 149 294	6 291 162
<b>Total des actifs</b>	<b>11 324 634 \$</b>	<b>12 170 048 \$</b>
<b>Passifs et capitaux propres</b>		
<b>Passifs courants</b>		
Fournisseurs et autres créditeurs	637 929 \$	706 883 \$
À payer à la société mère (note 6)	1 635 149	1 210 604
Redevances à payer à la société mère (note 5)	731 745	528 885
<b>Total des passifs</b>	<b>3 004 823</b>	<b>2 446 372</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social (note 3)	28 943 023	28 922 710
Bons de souscription et droits (note 3)	406 687	406 687
Surplus d'apport	979 641	438 711
Déficit	(22 009 540)	(20 044 432)
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>8 319 811</b>	<b>9 723 676</b>
<b>Engagements (note 5)</b>		
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>	<b>11 324 634 \$</b>	<b>12 170 048 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires non audités.

# ACASTI PHARMA INC.

États intermédiaires du résultat global  
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2013 et 2012

	31 mai 2013	31 mai 2012
Revenus provenant des ventes	6 388 \$	13 658 \$
Coût des ventes	(1 902)	(4 560)
Marge brute	4 486	9 098
Frais généraux et charges administratives	(1 203 439)	(1 068 628)
Charges de recherche et de développement, après crédits d'impôt de 51 201 \$ (74 168 \$ en 2012)	(778 627)	(559 724)
Résultat des activités opérationnelles	(1 977 580)	(1 619 254)
Produits financiers	10 222	7 199
Charges financières	(874)	(869)
Gain de change	3 124	36 944
Produits financiers nets (charges financières nettes)	12 472	43 274
Perte nette et résultat global pour la période	(1 965 108) \$	(1 575 980) \$
Perte par action, de base et diluée	(0,03) \$	(0,02) \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	73 163 503	72 658 328

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires non audités.

# ACASTI PHARMA INC.

États intermédiaires des variations des capitaux propres  
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2013 et 2012

	Capital social		Bons de souscription et droits	Surplus d'apport	Déficit	Total
	Nombre	Valeur				
Solde au 28 février 2013	73 107 538	28 922 710 \$	406 687 \$	438 711 \$	(20 044 4320) \$	9 723 676 \$
Perte nette et résultat global pour la période	–	–	–	–	(1 965 108)	(1 965 108)
	73 107 538	28 922 710	406 687	438 711	(22 009 540)	7 758 568
<b>Transactions avec les propriétaires inscrites directement dans les capitaux propres</b>						
<i>Apports des propriétaires et distributions aux propriétaires</i>						
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions (note 4)	–	–	–	540 930	–	540 930
Bons de souscription exercés (note 3)	67 500	16 875	–	–	–	16 875
Options sur actions exercées (note 4)	13 750	3 438	–	–	–	3 438
Total des apports et des distributions aux propriétaires	81 250	20 313	–	540 930	–	561 243
Solde au 31 mai 2013	73 188 788	28 943 023 \$	406 687 \$	979 641 \$	(22 009 540) \$	8 319 811 \$
Solde au 29 février 2012	72 636 888	28 614 550 \$	313 315 \$	(1 306 451) \$	(13 152 072) \$	14 469 342 \$
Perte nette et résultat global pour la période	–	–	–	–	(1 575 980)	(1 575 980)
	72 636 888	28 614 550	313 315	(1 306 451)	(14 728 052)	12 893 362
<b>Transactions avec les propriétaires inscrites directement dans les capitaux propres</b>						
<i>Apports des propriétaires et distributions aux propriétaires</i>						
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions (note 4)	–	–	40 823	488 804	–	529 627
Bons de souscription exercés (note 3)	53 150	14 165	–	(878)	–	13 287
Total des apports et des distributions aux propriétaires	53 150	14 165	40 823	487 926	–	542 914
Solde au 31 mai 2012	72 690 038	28 628 715 \$	354 138 \$	(818 525) \$	(14 728 052) \$	13 436 276 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires non audités.

# ACASTI PHARMA INC.

Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie  
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2013 et 2012

	31 mai 2013	31 mai 2012
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Perte nette pour la période	(1 965 108) \$	(1 575 980) \$
Ajustements :		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 483	1 971
Amortissement des immobilisations incorporelles	164 286	164 286
Rémunération à base d'actions	540 930	529 627
Produits financiers nets	(12 472)	(43 274)
(Perte) gain de change réalisé	(996)	15 263
	(1 271 877)	(908 107)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Clients et autres débiteurs	(152 615)	(113 468)
Stocks	4 621	14 361
Crédits d'impôt à recevoir	(51 201)	(74 168)
Charges payées d'avance	(26 536)	13 420
Fournisseurs et autres créditeurs	(68 954)	(171 283)
À payer à la société mère	424 545	548 616
Redevances à payer à la société mère	202 860	39 429
	332 720	256 907
Sorties nettes liées aux activités opérationnelles	(939 157)	(651 200)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Intérêts reçus	96 399	337
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(22 418)	-
Acquisition de placements à court terme	(3 000 000)	-
Échéance des placements à court terme	3 500 000	250 000
Rentrées nettes liées aux activités d'investissement	573 981	250 337
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'exercice de bons de souscription et d'options	20 313	13 287
Intérêts payés	(874)	(869)
Rentrées nettes liées aux activités de financement	19 439	12 418
Gain de change sur trésorerie détenue en devises étrangères	4 120	21 681
Diminution nette de la trésorerie	(341 617)	(366 764)
Trésorerie au début de la période	1 196 568	1 589 810
Trésorerie à la fin de la période	854 951 \$	1 223 046 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires non audités.

# ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires  
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2013 et 2012

---

## 1. Entité présentant l'information financière

Acasti Pharma Inc. (la « Société ») est constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec (anciennement Partie 1A de la *Loi sur les compagnies* (Québec)). La Société est domiciliée au Canada et le siège social est situé au 545 Promenade du Centropolis, Laval, Québec H7T 0A3. La Société est une filiale à participation majoritaire de Neptune Technologies et Bioressources Inc. (« Neptune »).

Le 7 août 2008, la Société a commencé à exercer ses activités après avoir acquis de Neptune une licence exclusive mondiale afin de développer et de commercialiser, en utilisant la technologie et la propriété intellectuelle, de nouveaux produits ciblant les maladies cardiovasculaires humaines. La propriété intellectuelle de Neptune est liée aux procédés d'extraction des biomasses marines, telles que le krill. Les produits visent les applications dans les créneaux des médicaments en vente libre, des aliments médicaux et des médicaments sous prescription.

Les opérations consistent à développer de nouveaux produits et à réaliser des essais cliniques sur les animaux et les humains. La quasi-totalité des dépenses de recherche et de développement, administration et dépenses en capital depuis le début de l'exploitation sont reliées au projet décrit ci-dessus.

La Société est exposée à un certain nombre de risques reliés à la réussite du développement de nouveaux produits, à la réalisation de ses études cliniques et aux résultats de ces dernières, à la commercialisation et à la conclusion d'alliances stratégiques. La Société devra financer ses activités de recherche et de développement et ses études cliniques. Afin d'atteindre les objectifs de son plan d'affaires, la Société prévoit faire des alliances stratégiques, réunir les capitaux nécessaires et réaliser des ventes. Il est prévu que les produits développés par la Société nécessiteront l'approbation du U.S. Food and Drug Administration et d'organismes internationaux similaires avant que leur vente ne soit permise.

## 2. Base d'établissement

### a) Déclaration de conformité

Ces états financiers intermédiaires ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), publiées par le Conseil des normes comptables internationales (« International Accounting Standards Board », « IASB ») en fonction des méthodes comptables présentées dans les états financiers annuels audités les plus récents de la Société, sauf pour ce qui est présenté à la note 2 (f). Il s'agit des états financiers intermédiaires établis selon les IFRS conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Certaines informations, en particulier les notes complémentaires, normalement incluses aux états financiers annuels établis selon les IFRS ont été omises ou condensées. Par conséquent, les états financiers intermédiaires n'incluent pas toutes les informations requises aux fins des états financiers annuels complets, et donc, doivent être lus en parallèle avec les états financiers audités et les notes de l'exercice terminé le 28 février 2013.

### b) Continuité de l'exploitation

La Société a subi, depuis le début de l'exploitation, des pertes d'exploitation et a engagé des sorties de fonds considérables liées à l'exploitation. Au 31 mai 2013, le passif à court terme de la Société et le montant des charges prévues pour la recherche et développement de son candidat-médicament excèdent considérablement les actifs à court terme. Au 31 mai 2013, les passifs de la Société comprennent une somme due à Neptune d'un montant de 2 366 894 \$. La Société prévoit bénéficier du soutien financier de Neptune pour poursuivre son exploitation, sous la forme de financement additionnel, si nécessaire. La continuité de ce soutien est hors du contrôle de la Société. Si la Société ne reçoit pas le soutien financier de sa société mère ou si elle n'obtient pas de financement additionnel, elle risque de ne pas pouvoir poursuivre son exploitation, et réaliser ses actifs et s'acquitter de ses passifs dans le cours normal des activités. Par conséquent, il existe une incertitude substantielle quant à la capacité de la Société de poursuivre son exploitation, et ainsi de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses passifs dans le cours normal des activités.

Ces états financiers ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation qui suppose que la Société poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses passifs et engagements dans le cours normal de ses activités. Ces états financiers n'incluent pas d'ajustements aux valeurs comptables, ni aux classement des actifs et passifs et produits et charges, qui pourraient s'avérer nécessaires si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était plus valide.

### c) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis selon la méthode du coût historique, sauf pour les paiements fondés sur les actions qui sont mesurés selon IFRS 2, *Paiements fondés sur des actions*.

# ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)  
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2013 et 2012

---

## 2. Base d'établissement (suite)

### d) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

### e) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Société pourrait prendre à l'avenir. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Les jugements critiques réalisés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'effet le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers incluent :

- L'évaluation de l'hypothèse de la continuité d'exploitation (note 2 b).

Les hypothèses et les incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif au cours de l'exercice suivant incluent :

- L'évaluation des paiements fondés sur des actions (note 4).
- Répartition des coûts partagés entre les entités du groupe de Neptune (note 6).

La Société doit aussi interpréter selon son meilleur jugement les critères d'admissibilité de ses dépenses au titre de la recherche et développement (« R&D ») dans l'évaluation du montant des crédits d'impôt à la R&D. La Société constate les crédits d'impôt une fois qu'elle a l'assurance raisonnable qu'ils seront réalisés. Les crédits d'impôt constatés sont soumis à l'étude et à l'approbation par les autorités fiscales, et, par conséquent, les montants pourraient être différents des montants comptabilisés.

### f) Modifications comptables

Le 1<sup>er</sup> mars 2013, la Société a adopté la nouvelle norme suivante émise par l'IASB :

- IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* (« IFRS 13 »), définit la notion de juste valeur et établit un référentiel pour mesurer la juste valeur et les obligations de présentation d'informations liées à celle-ci. L'IFRS 13 n'indique pas à quel moment un actif, un passif ou un instrument de capitaux propres est mesuré à la juste valeur mais suggère la marche à suivre lorsqu'une autre norme IFRS permet ou requiert l'utilisation de la juste valeur dans le choix d'évaluation (avec certaines exceptions).

L'adoption de cette norme n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers intermédiaires de la Société.

## 3. Capital et autres composantes des capitaux propres

### a) Capital social

Autorisé

Nombre illimité d'actions de

- Catégorie A, avec droit de vote (un vote par action), participantes et sans valeur nominale.
- Catégorie B, avec droit de vote (dix votes par action), non participantes, sans valeur nominale et dividende annuel maximal cumulé de 5 % sur le montant versé pour lesdites actions. Les actions de catégorie B sont convertibles, au gré du détenteur, en actions de catégorie A, sur une base de 1 pour 1. Les actions de catégorie B sont rachetables au gré du détenteur à un prix de 0,80 \$ par action, sous réserve de certaines conditions.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Aucune émission et en circulation



# ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)  
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2013 et 2012

## 3. Capital et autres composantes des capitaux propres (suite)

### a) Capital social (suite)

- Catégorie C, sans droit de vote, non participantes, sans valeur nominale et dividende annuel maximal non cumulatif de 5 % sur le montant versé pour lesdites actions. Les actions de catégorie C sont convertibles, au gré du détenteur, en actions de catégorie A, sur une base de 1 pour 1. Les actions de catégorie C sont rachetables au gré du détenteur à un prix de 0,20 \$ par action, sous réserve de certaines conditions.<sup>1</sup>
- Catégories D et E, sans droit de vote, non participantes, dividende mensuel variable non cumulatif de 0,5 % à 2 % sur le montant versé pour lesdites actions. Les actions de catégories D et E sont convertibles, au gré du détenteur, en actions de catégorie A, sur une base de 1 pour 1. Les actions de catégories D et E sont rachetables au gré du détenteur, sous réserve de certaines conditions.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Aucune émise et en circulation

	Actions de catégorie A (classées dans les capitaux propres)	
	Nombre en circulation	Valeur
Solde au 31 mai 2013	73 188 788	28 943 023 \$
Solde au 28 février 2013	73 107 538	28 922 710

### (b) Bons de souscription

Les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit aux 31 mai 2013 et 28 février 2013 :

	31 mai 2013		28 février 2013	
	Nombre en circulation	Valeur	Nombre en circulation	Valeur
<b>Capitaux propres</b>				
Bons de souscription de série 4	5 364 850	– \$	5 432 350	– \$
Placement privé				
Bons de souscription				
de série 6	375 000	306 288	375 000	306 288
de série 7	375 000	100 399	375 000	100 399
	6 114 850	406 687 \$	6 182 350	406 687 \$

Série 4 permet au détenteur d'acquérir une action de catégorie A à un prix de 0,25 \$ par action jusqu'au 8 octobre 2013. Durant la période terminée le 31 mai 2013, 67 500 bons de souscription ont été exercés pour une contrepartie totale de 16 875 \$.

Série 6 permet au détenteur d'acquérir une action de catégorie A à un prix de 1,50 \$ par action jusqu'au 10 février 2015.

Série 7 permet au détenteur d'acquérir une action de catégorie A à un prix de 1,50 \$ par action jusqu'au 10 février 2015, sujet à la réalisation de certains jalons convenus et prédéfinis. Les bons de souscription de série 7 sont assujettis à l'acquisition, en nombre égal, sur quatre semestres, sous réserve du service continu et du respect des conditions de performance du marché (187 500 bons de souscription) et autres que du marché (187 500 bons de souscription).

# ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)  
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2013 et 2012

## 4. Paiement fondé sur des actions

Description des accords de paiement fondé sur des actions

Au 31 mai 2013, la Société avait conclu les accords de paiement fondé sur des actions suivants :

### a) Régime d'intéressement au capital de la Société

La Société a instauré un régime d'intéressement au capital à l'intention des administrateurs, dirigeants, employés et consultants. Le régime vise l'octroi d'options d'achat d'actions de catégorie A. Le prix d'exercice des options octroyées en vertu de ce régime n'est pas inférieur au cours de clôture des actions cotées la veille de l'octroi. En vertu de ce régime, le nombre maximal d'options pouvant être émises s'élève à 10 % des actions de catégorie A d'Acasti détenues par des actionnaires publics, et est assujéti à l'approbation annuelle des actionnaires. Le 27 juin 2013, les actionnaires de la Société ont approuvé le renouvellement du régime d'intéressement au capital de la Société, en vertu duquel le nombre maximal d'options pouvant être émises est désormais de 7 317 128, ce qui correspond à 10 % des actions en circulation à la date d'approbation par les actionnaires. Les conditions d'acquisition et de levée des options sont fixées par le conseil d'administration, sous réserve, entre autres, que les options ne peuvent avoir une durée excédant dix ans et qu'elles doivent avoir des conditions non moins restrictives que la levée sur une période minimale de 18 mois, avec acquisition graduelle et égale du droit de levée au moins sur une base trimestrielle. Le nombre total d'options sur actions émises en faveur d'une seule personne est limitée à 5 % du total des actions ordinaires de la Société émises et en circulation par année; ce pourcentage est limité à 2 % par consultant.

Le nombre et les prix d'exercice moyens pondérés des options sur actions se présentent comme suit :

	Période de trois mois terminée le 31 mai 2013		Période de trois mois terminée le 31 mai 2012	
	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options
En circulation au début de la période	1,55 \$	5 216 250	1,15 \$	3 347 500
Attribuées	2,27	115 000	2,10	2 155 000
Exercées	0,25	(13 750)	–	–
Échues	2,48	(25 000)	–	–
En circulation à la fin de la période	1,57 \$	5 292 500	1,52 \$	5 502 500
Exerçables à la fin de la période	1,33 \$	2 984 498	0,71 \$	1 195 250

# ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)  
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2013 et 2012

## 4. Paiement fondé sur des actions (suite)

### a) Régime d'intéressement au capital de la Société (suite)

La juste valeur des options octroyées a été estimée au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les options octroyées au cours des périodes de trois mois terminées les :

	31 mai 2013	31 mai 2012
Prix de l'action	2,21 \$	2,10 \$
Dividende	—	—
Taux d'intérêt sans risque	1,04 %	1,33 %
Durée estimative	2,93 ans	4,15 ans
Volatilité prévue	81,11 %	70,58 %

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées à des salariés au cours de la période est de 1,13 \$ (0,99 \$ en 2012). Aucune option n'a été octroyée à des non-salariés.

Le prix moyen pondéré de l'action à la date de l'exercice des options exercées durant la période est de 2,43 \$.

Au 31 mai 2013, la Société a comptabilisé une charge de rémunération à base d'actions d'un montant de 163 865 \$ liée à ce régime (246 345 \$ en 2012).

### b) Régime d'intéressement au capital de Neptune

Neptune a instauré différents régimes de rémunération à base d'actions à l'intention des administrateurs, dirigeants, employés et consultants qui fournissent des services à l'intérieur de son groupe d'entreprises, incluant la Société. La Société constate à titre de rémunération à base d'actions une partie de la dépense enregistrée par Neptune, selon la proportion des services rendus qui sont fournis directement à la Société par les bénéficiaires.

#### (i) Options sur actions de Neptune :

Au 31 mai 2013, la Société a comptabilisé une charge de rémunération à base d'actions d'un montant de 176 602 \$ liée à ce régime (216 734 \$ en 2012).

#### (ii) Bons de souscription de NeuroBioPharm Inc. détenus par Neptune :

Au 31 mai 2013, la Société a comptabilisé une charge de rémunération à base d'actions d'un montant de 1 069 \$ liée à ce régime (7 547 \$ en 2012).

#### (iii) Bons de souscription d'Acasti détenus par Neptune :

Au 31 mai 2013, la Société a comptabilisé une charge de rémunération à base d'actions d'un montant de 1 471 \$ liée à ce régime (59 001 \$ en 2012).

#### (iv) Options d'achat d'actions de NeuroBioPharm Inc. détenues par Neptune :

Au 31 mai 2013, la Société a comptabilisé une charge de rémunération à base d'actions d'un montant de 324 \$ liée à ce régime (néant en 2012).

#### (v) Options d'achat d'actions d'Acasti détenues par Neptune :

Au 31 mai 2013, la Société a comptabilisé une charge de rémunération à base d'actions d'un montant de 197 599 \$ liée à ce régime (néant en 2012).

# ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)  
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2013 et 2012

---

## 5. Engagements

### *Contrat de licence*

En vertu d'un contrat de licence, la Société s'est engagée à verser à Neptune, jusqu'à l'expiration des brevets de Neptune sur la propriété intellectuelle autorisée, une redevance égale au montant le plus élevé entre les redevances minimales et le total de a) relativement aux ventes de produits dans le champ d'application de la licence, le montant le plus élevé entre i) 7,5 % des ventes nettes et ii) 15 % de la marge bénéficiaire brute de la Société, et de b) 20 % des produits tirés des sous-licences attribuées par la Société à des tiers. Les redevances minimales sont les suivantes : année 1 - néant, année 2 - 50 000 \$, année 3 - 200 000 \$, année 4 - 300 000 \$, année 5 - 900 000 \$, année 6 et par la suite - 1 000 000 \$. Les redevances minimales sont calculées pour chaque année du contrat, à compter de la date d'entrée en vigueur du contrat, soit le 7 août 2008, et étaient ajustées durant l'exercice terminé le 28 février 2013 tel que décrit plus bas. Après l'expiration des brevets de Neptune sur la propriété intellectuelle autorisée en 2022, le contrat de licence se renouvellera automatiquement pour une période additionnelle de 15 ans durant laquelle les redevances seront égales à la moitié de celles qui sont calculées selon la formule susmentionnée.

À son gré, la Société peut payer d'avance, en argent ou en nature, en totalité ou en partie, les redevances futures selon une formule de calcul stipulée dans le contrat de licence.

La Société peut également renoncer à ses droits en vertu de la totalité ou d'une partie du contrat de licence et se libérer ainsi de son obligation de payer, en totalité ou en partie, les redevances minimales en contrepartie d'une pénalité égale à la moitié des redevances minimales de l'année suivante.

Par ailleurs, la Société s'est engagée à confier la fabrication de ses produits à Neptune, selon diverses formules à prix coûtant majoré, pour chacune des catégories de produits assujettis au contrat de licence.

Durant l'exercice terminé le 28 février 2013, le conseil d'administration de la Société a renoncé à ses droits sur une de ses licences, libérant ainsi la Société de paiements de redevances en vertu de cette licence, rétroactif au 7 août 2011. Par conséquent, les redevances minimales sont désormais les suivantes : année 4 – 225 000 \$; année 5 – 700 000 \$; année 6 et par la suite – 750 000 \$.

Le 4 décembre 2012, la Société a annoncé qu'elle a conclu une entente de prépaiement avec Neptune qui prévoit que la Société peut payer d'avance les redevances futures payables en vertu de ce contrat de licence.

La valeur du prépaiement, déterminée avec l'assistance de spécialistes externes en évaluation, selon la formule de calcul stipulée dans le contrat de licence, équivaut à 15 525 000 \$. Ce prépaiement sera payé par l'émission de 6 750 000 actions de Catégorie A, à un prix de 2,30 \$ par action, à l'exercice d'un bon de souscription délivré à Neptune à la signature de l'entente de prépaiement.

Le prépaiement et l'émission des actions à Neptune ont été approuvés par les actionnaires désintéressés de la Société lors de l'assemblée annuelle des actionnaires de la Société tenue le 27 juin, 2013, et subséquemment par le TSX Venture (voir note 8).

### *Frais de recherche et de développement*

Dans le cours normal des activités, la Société a conclu des accords avec divers partenaires et fournisseurs les obligeant à réaliser des projets de recherche ainsi qu'à fabriquer et commercialiser certains produits. La Société a conservé certains droits relativement à ces projets.

La Société s'est engagée dans divers projets de recherche et de développement qui seront effectués sur une période de 12 à 24 mois pour un coût total de 4 436 000 \$, dont un montant de 2 979 000 \$ a été payé à ce jour. Au 31 mai 2013, un montant de 55 000 \$ est inclus dans les « Fournisseurs et autres créditeurs » relativement à ces projets.

# ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)  
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2013 et 2012

## 6. Parties liées

### a) Frais d'administration et frais de recherche et de développement

Au cours des périodes de trois mois terminées les 31 mai 2013 et 2012, Neptune a facturé à la Société certaines charges engagées pour cette dernière et des redevances, comme suit :

	31 mai 2013	31 mai 2012
Frais d'administration	224 958 \$	289 353 \$
Frais de R&D, avant crédits d'impôt	150 163	187 808
Redevances (note 5)	176 438	27 781
	551 559 \$	504 942 \$

Lorsque Neptune engage des frais marginaux pour le compte de la Société, elle lui facture ceux-ci directement. Les coûts engagés qui bénéficient à plus d'une entité du groupe de Neptune sont facturés au moyen d'une allocation d'une fraction des frais engagés par Neptune qui est proportionnelle à la fraction des services ou des bénéfices estimatifs reçus par chacune des entités pour ces items.

Ces frais ne comprennent pas toutes les charges engagées par Neptune pour le compte de la Société, puisque Neptune n'alloue pas, entre autres, certaines charges de bureau communes et ne facture pas d'intérêt sur ses créances. De plus, ces frais ne représentent pas nécessairement le coût que la Société devrait autrement engager si elle ne recevait pas ces services et bénéfices au moyen des ressources partagées par Neptune ou si elle ne recevait pas de financement de Neptune.

### b) À payer à la société mère

Les montants à payer à la société mère n'ont pas de date d'échéance précise aux fins de paiement ou de remboursement et ne portent pas intérêt.

### c) Rémunération des principaux dirigeants

Les membres du conseil d'administration et certains dirigeants sont les principaux dirigeants de la Société. Ils exercent un contrôle sur 2 % des actions avec droit de vote de la Société.

La rémunération des principaux dirigeants inclut les montants suivants pour les périodes de trois mois terminées les 31 mai 2013 et 2012 :

	31 mai 2013	31 mai 2012
Avantages à court terme	140 167 \$	225 820 \$
Paiements fondés sur des actions	392 768	437 030 \$
	532 935 \$	662 850 \$

## 7. Informations sectorielles

La Société compte un secteur d'activité isolable : développer et commercialiser des applications pharmaceutiques découlant de ses droits sous licence pour les maladies cardiovasculaires.

La majorité des actifs de la Société sont situés au Canada.

Les ventes de la Société se répartissent selon la région de domiciliation du client. Toutes les ventes s'effectuent aux États-Unis.

# ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)  
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2013 et 2012

---

## 8. Événements postérieurs à la date de clôture

### Entente de prépaiement

Le 12 juillet, 2013, suite à l'approbation de l'entente de prépaiement (voir note 5), la Société a émis à Neptune 6 750 000 actions de Catégorie A, à un prix de 2,30 \$ par action.

La transaction a été comptabilisée suite à l'approbation de l'entente par les actionnaires désintéressés de la Société, où un montant de 15 525 000 a été crédité au capital social et un montant de 15 130 000 \$ a été débité aux immobilisations incorporelles. La différence de 395 000\$ entre les deux montants représente les redevances courus depuis le 4 décembre, 2012, date à laquelle la Société a conclu l'entente de prépaiement et pour lesquelles la Société n'a plus d'obligation de paiement.

### Régime incitatif à base de capitaux propres

Le 27 Juin 2013 (la «Date d'octroi»), la Société a octroyé aux membres du conseil d'administration, dirigeants, employés et consultants un total de (i) 1 060 000 unités d'actions avec restrictions (les «Unités APO») en vertu du régime incitatif à base de capitaux propres (le «Régime»). Les Unités APO octroyées ci-dessus seront libérées automatiquement dans le temps à un rythme spécifique, en fonction de la catégorie de chaque détenteur, sous réserve que soixante pour cent (60%) de ces attributions seront libérées qu'après la réalisation des objectifs de performance identifiés par la Société. Les objectifs de performance sont basés en partie sur des objectifs précis et globaux de la Société, mais également en fonction de la performance individuelle de chaque détenteur.

Les Unités APO octroyées ci-dessus demeurent soumis à l'approbation finale du Régime par la Bourse de croissance TSX.